



Renouveau pour la
Chasse de Marignane
et nos Etangs



Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du RCME

Chers adhérents,

Conformément à l'article 14 de nos statuts je vous invite à participer à l'assemblée générale de notre association qui se tiendra :

Le Dimanche 27 Avril 2014 à 9H30 à l'espace culturel Saint Exupéry de Marignane

(Présence souhaitée à partir de 9H00)

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Présentation des invités.
- Lecture des prises de paroles de nos invités lors de l'AG du 21 Avril 2013.
- Rapport moral
- Rapport financier saison 2013/2014
- Budget saison 2014/2015.
- Présentation des travaux réalisés dans l'année.
- Présentation de la journée pédagogique réalisée le 21 Mai 2013.
- Remise en question de l'actuelle organisation des lâchers.
- Réponses aux questions posées par écrit.
- Paroles aux invités présents à la tribune.

L'assemblée générale se clôturera autour du verre de l'amitié.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir joint à ce courrier.

Les adhérents qui désirent poser une question doivent faire parvenir celle-ci par écrit au siège social avant le 11 Avril 2014 inclus. La présence de l'adhérent devra également être impérative le jour de l'AG pour que sa question soit mise à l'ordre du jour.

En vertu de l'article 13 de nos statuts seuls les membres à jour de leur cotisation et les personnes invités par le conseil d'administration peuvent participer à l'assemblée générale.

Pensez à vous présenter muni de votre carte d'adhérent.

Pour l'avenir de notre association, et pour montrer l'intérêt que vous portez au RCME, merci de venir nombreux.

Votre dévoué président
Daniel KELLER



POUVOIR AG RCME DU 27 AVRIL 2014

Je soussigné Monsieur donne pouvoir à
Monsieur pour me représenter et voter
(en cas de vote) à ma place lors de l'assemblée générale ordinaire du RCME le 27/04/2014.

Le.....à.....

Signature précédée de la mention " bon pour pouvoir" :